

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

UNIVERSITE DE MAROUA

AGENCE COMPTABLE AUPRES DE L'UNIVERSITE DE MAROUA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

THE UNIVERSITY OF MAROUA

ACCOUNTING OFFICE AT THE UNIVERSITY OF MAROUA

N° 2020/347 /C/UMa/R/AC

Maroua le, **27 AOUT 2020**

COMMUNIQUE

Le **Recteur** informe les étudiants de la *Faculté des Mines et des Industries Pétrolières*, de la *Faculté des Sciences*, de la *Faculté des Sciences Economiques et de Gestion*, de la *Faculté des Sciences Juridiques et Politiques*, éligibles à la prime d'excellence octroyée par **Son Excellence, Monsieur Paul BIYA, Président de la République, Chef de l'Etat**, au titre de l'année académique 2017/2018 de l'Institution Universitaire dont il a la charge, que :

- 1) le paiement de ladite prime débutera le **mardi 1^{er} septembre 2020** sur le Campus de Ouro Tchédé à partir de 14 heures ;
- 2) les pièces originales suivantes et les photocopies desdites pièces seront exigées notamment, le (s) *quitus de (s) paiement (s) des droits universitaires pour l'année de référence* et la *Carte Nationale d'Identité ou la Carte d'étudiant de l'année consacrée* ;
- 3) les étudiants méritants dont les noms ne figureraient pas sur les listes affichées, sont invités à déposer leurs requêtes auprès de leurs établissements respectifs pour traitement diligent ;
- 4) toute procuration est interdite.

Par ailleurs, le **Recteur** rappelle à tous les acteurs impliqués dans cette opération, l'obligation absolue : du *port du masque* ; du *lavage des mains* et d'*utilisation des gels hydroalcooliques* ; de la *prise de température par ThermoFlash* ; de la *distanciation physique* et de *transmettre toutes informations utiles* au Centre Médico-Social de l'Université de Maroua.



Pr Edrissou Alioum